

20.11.2024

B10-0149/1

Amendement 1

Laurence Trochu

au nom du groupe ECR

Proposition de résolution

B10-0149/2024

Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire

Maïs génétiquement modifié DP915635

(2024/2839(RSP))

Proposition de résolution

Considérant L bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

L bis. considérant que les négociations en cours sur l'accord de libre-échange avec les pays du Mercosur suscitent les mêmes préoccupations quant aux différences de normes entre l'Union et ses partenaires et aux conséquences pour les agriculteurs de l'Union;

Or. en

20.11.2024

B10-0149/2

Amendement 2

Laurence Trochu

au nom du groupe ECR

Proposition de résolution

B10-0149/2024

Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire

Maïs génétiquement modifié DP915635

(2024/2839(RSP))

Proposition de résolution

Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 bis. invite la Commission à garantir la convergence des normes entre l'Union et ses partenaires dans le cadre des négociations d'accords de libre-échange, afin de respecter les normes de sécurité de l'Union;

Or. en